

Commission Nationale Apnée

Cursus de Formation

Progression de pratique	Niveaux de pratique	Profondeur certification	Prérogatives d'autonomie		Niveaux d'encadrement	Profondeur certification	Prérogatives encadrement	Progression d'enseignement
Randonnée palmée	Attestation de randonneur	> taille de l'élève	selon niveau de l'élève		Guide de randonnée	10m	Rando. proche de la surface	
Formation Généraliste Apnée	Niveau 1 (A1) (Découverte)	-	6m (si majeur et sous la resp. d'un IE1)	Formation (RIFAA et majeur)	Initiateur Entraîneur 1 (IE1) (Bases) INITIATEUR	-	6m	Initiation généraliste
	Niveau 2 (A2) (Perfectionnement)	-	6m (si RIFAA et majeur)					
Spécialisation "Apnée pure"	Niveau 3 (A3) (Exploration de la profondeur)	15m	20m (si majeur et sous la resp. d'un MEF1)	Formation + Stage Initiateur (RIFAA et majeur)	Initiateur Entraîneur 2 (IE2) (Profondeur)	-	15m ou 20m (fosse) Si présence d'un MEF1	
	Niveau 4 (A4) (Expert)	25m	40m	Formation + Stage MEF1	MEF1	25m	25m	Enseignement et expertise
				Formation à effectuer pour accéder aux niveaux d'encadrement	1 an de pratique Formation + Stage MEF2			
					MEF2	30m	pas de limite	Formateur de cadre

Pratique apnée enfants:

< 8 ans : limitation égale à l'âge divisé par 2.

8-11 ans inclus : limitation à 10 m.

12-13 ans inclus : limitation à 15 m.

14 -15 ans inclus : limitation à 20 m.

≥16 ans : profondeur limitée en fonction des prérogatives fédérales